

Diagnosticueur énergétique

Tout d'abord, il n'existe pas de vrai diplôme pour devenir diagnosticueur énergétique, on y accède en étant dans le métier du bâtiment mais il est conseillé d'être **technicien thermicien**.

Présentation du métier :

Le technicien thermicien est spécialisé dans les installations de chauffage de production d'énergie et de climatisation. Il contrôle, régule, installe et assure la maintenance d'équipements chez les clients. Les conditions de travail varient selon le type d'activité. Il travaille seul ou bien en équipe cela dépend de l'activité à réaliser : sur des installations d'équipements il est seul, en revanche, quand il est dans les bureaux, il est entouré de « coéquipiers ».

Qualités requises :

Il faut être à l'écoute, il faut avoir de solides connaissances en électronique, physique et informatique. Une bonne relation avec le client est indispensable, tout en étant un bon négociateur. Une bonne condition physique est nécessaire pour un technicien thermicien car il se déplace souvent et peut intervenir de jour comme de nuit. Il doit être doté d'un esprit de déduction qui permet de réagir rapidement en cas de panne.

Accès au métier :

La thermique oblige à avoir de grandes connaissances dans le domaine de l'énergie et des équipements techniques. Pour postuler au métier de technicien thermicien il faut avoir au minimum un bac+2. Pour cela il est possible de faire un BTS fluides, énergies, environnements, options génie sanitaire et thermique, génie climatique, génie frigorifique, maintenance et gestion des systèmes fluidiques et énergétiques ou un DUT génie thermique et énergie, génie civil, option génie climatique et équipements du bâtiment.

Où l'exercer ?

Ils travaillent dans le bâtiment, chez les constructeurs d'équipements et dans toutes les branches de l'industrie : production d'énergie (centrales nucléaires, turbines à gaz...), chimie, automobile. Quel que soit son poste, il intègre dans sa démarche les critères de respect de l'environnement et de maîtrise de l'énergie. Certains techniciens occupent un poste dans une agence ou un service de protection de l'environnement.

Après avoir réalisé tout cela, on peut passer des formations pour accéder au métier de diagnosticueur énergétique. Il existe deux types de formations : celle qui dure 1 à 5 jours selon les diagnostics et les organismes, soit une autre qui dure 2 à 3 mois pour se former à l'ensemble des activités les plus courantes. Le coût de ces formations varie en fonction des établissements : entre 6000 et 8500 euros HT ; c'est donc une somme à ne pas négliger. Le diagnosticueur doit aussi se mettre à niveau en passant les formations tous les cinq ans.